

## N° UTILES

<p><b>URGENCES</b> : (nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés) : <b>15 ou 112</b></p> <p><b>SAMU</b> : <b>15</b></p> <p><b>POMPIERS</b> : <b>18 ou 112</b></p> <p><b>GENDARMERIE</b> : <b>17</b></p> <p><b>CROSS CORSEN</b> (secours maritime) : <b>196</b></p> <p><b>PHARMACIE DE GARDE</b> : <b>32 37</b></p> <p><b>Médecins</b> :</p> <p>Docteur HAU MIOU FAH : 02.98.27.91.35</p> <p>Docteur ROBIN et Docteur DUMONT, 8h30-19h du lundi au vendredi : 02.98.86.72.96</p> <p><b>Infirmiers</b> :</p> <p>CHARPY-PUGET/QUINARD/MANTEC/CASCELLA</p> <p>Rue du Château d'Eau : 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30</p> <p>F. CAPRIOLI/V. GHODBANE</p> <p>Rue du Chanoine Bossennec : 02.98.73.17.84 ou 06.77.54.01.36</p> <p><b>Psychologue</b> :</p> <p>Caroline VAIREAUX : 06.46.44.20.74</p> <p><b>Ostéopathe D.O.</b> : KERLIDOU Gilbert : 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19</p> <p><b>Ostéopathe D.O.F.</b> : THOMAS Noémie – rue du 19 mars 1962 : 06.09.98.69.40</p> <p><b>Pharmacie</b> : 1 quai Gustave Toudouze : 02.98.27.90.78</p> <p><b>Masseurs-Kinésithérapeutes</b> :</p> <p>QUEMENEUR P-Y et MARC E - rue du Château d'Eau : 02.98.27.91.49</p> <p>RAVEZ P. - place Saint Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.79.47.88.94</p> <p>BAPST L./DESSEVRES Ch. - 599 rue du Général Leclerc : 02.98.73.80.64</p>	<p><b>Mairie</b> : (fermé le jeudi après-midi)</p> <p>Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30 : 02.98.27.94.22</p> <p><a href="mailto:contactmairie@camaretsurmer.fr">contactmairie@camaretsurmer.fr</a> – <a href="http://www.camaret-sur-mer.fr">www.camaret-sur-mer.fr</a></p> <p><b>Assainissement Urgences</b> : 06.86.25.18.02</p> <p><b>Restaurant Scolaire</b> : 02.98.27.81.83</p> <p><b>Capitainerie du Notic</b> : mardi au samedi 9h-12h/13h30-17h30 : 02.98.27.89.31</p> <p><b>Camping Municipal</b> : rue du Grouanoc'h : 02.98.27.91.31</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> : 09.67.56.82.90</p> <p><b>ALSH</b> : rue Général Leclerc : 02.98.81.45.18</p> <p><b>Garderie Municipale</b> : 02.98.27.91.48</p> <p><b>Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux</b> :</p> <p>Du mardi au jeudi de 9h30-12h/16h-18h – Samedi 9h30-12h : 02.98.27.86.28</p> <p><b>Déchèterie de Navarrou</b> : (sauf le mercredi)</p> <p>Du lundi au samedi : 9h-11h55/13h30-16h45 : 02.98.27.95.28</p> <p><b>EHPAD Ti ar Garantez</b> : rue du Docteur Vourch : 02.98.27.83.79</p> <p><b>Office de Tourisme</b> : rue des 4 vents : 02.98.27.93.60</p> <p><b>ULAMIR - centre social de la presqu'île</b> : 02.98.27.01.68</p> <p><b>Centre Départemental d'Action Sociale de Crozon</b></p> <p>Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-17h : 02.98.27.10.26</p> <p><b>Conciliateur de justice</b> : Bruno BOURNIGAULT, sur RVD : 06.43.12.57.04</p> <p><b>Presse - correspondants locaux</b> :</p> <p><b>Ouest-France Gilles PAPE</b> : gillespape@hotmail.com : 06.33.96.29.32</p> <p><b>Christine BRUERE</b> : christinebruere18@gmail.com : 06.62.60.83.77</p> <p><b>Le Télégramme Isabelle PIETRI</b> : pietri.isabelle@gmail.com : 06.71.15.39.82</p> <p><b>SPA - Crozon</b> : 07.85.03.60.74</p>
---	--

## Informations de la Mairie

**Dimanche 12 février à 11h00**, l'équipe municipale est heureuse de convier **les nouveaux arrivants à Camaret-sur-Mer** (depuis 2020) à **une cérémonie de bienvenue** qui aura lieu en mairie.

### **Réunions de quartiers à la salle St Ives ou à la maison des jeunes, de 10h à 12h :**

- o **Samedi 11 février - maison des jeunes** : Secteur Kerbonn, Pen-Hir, Lamzoz, Le Kermeur, rue du Kreisker, La Garenne Profonde, rue de l'Armorique, rue Colat, Le Cosquer, rue Jean Charcot, résidence des Primevères, allée de la Roselière.
- o **Samedi 18 février - salle St Ives** : Secteur route du Fret, Le Poteau Bleu, Penfrat, Keraudren, Park ar Lech, route de Crozon, route de Quélern, rue des Pins, rue de la Corniche, rue Bellevue, rue de la Montagne, rue du Moulin Cassé, rue Toul ar Raniguet.
- o **Samedi 25 février - salle St Ives** : Secteur place St Thomas, quai Toudouze, rue du Loch, place St Rémy, place d'Estienne d'Orves, rue Alsace Lorraine, rue de la Somme, rue de l'Iroise, rue des Bruyères, rue de Lagatjar, rue des Menhirs, rue André Antoine.

**La mairie sollicite l'avis des Camarétois pour nommer les voies** : L'adresse est le lien indispensable qui permet à une personne physique ou morale de joindre son correspondant sans encombre ni retard. L'arrivée de la fibre optique à Camaret-sur-Mer impose des adresses « normalisées » et identifiables par et pour tous.

Les services de la mairie vont procéder au nommage de toutes les voies avant l'été prochain. A cet effet, nous sollicitons les Camarétois pour proposer des noms de voies. Ces propositions peuvent être justifiées par des faits historiques, des anciens noms de lieux-dits ou toute autre raison. La commission d'urbanisme se réunira pour lister les propositions et statuer. Vous pouvez trouver les imprimés pour faire vos propositions en mairie ou sur le site internet de la commune dans la rubrique actualités.

Actuellement, nous travaillons sur Pen ar Yeun, Saint Julien, l'école de Kerloc'h, Trésigneau, Le Restou, Kervian, Kermoal. Viendront ensuite les secteurs du Kermeur, de Pen-Hir/ le Vervac'h et de Kerven/Ty ar Guen.

**Impôts - nouvelle obligation des propriétaires** : Nous vous rappelons que les propriétaires doivent remplir une nouvelle déclaration sur le site des impôts d'ici le 30 juin 2023. Pour cela, les particuliers doivent se rendre sur le site des impôts « [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) », se connecter à son espace particulier, puis cliquer sur l'onglet « biens immobiliers ». La liste des déclarations d'occupation à remplir apparaît alors. Ou les informations déjà indiquées sont correctes et il suffit de valider ; sinon il faut compléter ou corriger.

## France Services - Aide aux démarches administratives et numériques

Permanence à la mairie de Camaret-sur-Mer **le mercredi 8 mars**, de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02.98.27.22.54 ou [france.service@comcom-crozon.bzh](mailto:france.service@comcom-crozon.bzh) . **Permanences à Crozon - maison de l'emploi** : lundi-mardi : 9h-12h30/13h30-17h, mercredi : 13h30-17h (le 4<sup>ème</sup> mercredi : 9h-12h30/13h30-17h) jeudi : 9h-12h30 et le vendredi : 9h-12h30/13h30-15h.

## Vie locale - Associations

**Kig Ha Farz : le samedi 18 février** à partir de 19h à la salle St Ives, organisé par l'association « les Amis du Quartier St Thomas », avec kir breton, Kig Ha Farz, dessert et café, suivi d'une soirée dansante avec Kameled Ar Son – Adultes : 15 € - enfants : 8 € - Kig Ha Farz seul à emporter : 10 € - réservations : tél : 06.08.88.30.07 ou 06.16.04.73.38.

**L'Île prisonnière** : La mini-série « l'Île prisonnière » tournée en septembre dernier à Camaret près des blockhaus commence ce lundi 13 février sur France 2.

**Journée « nettoyage du port »** : L'association Voiles de Camaret et l'équipe du port de Camaret invitent tous les volontaires à participer au nettoyage du port **le dimanche 19 février 2023**. RDV place Charles de Gaulle à 9h. Se munir de bottes, gants, cirés, seaux et sacs poubelle. Un vin chaud est prévu en fin de matinée.

**Programmation culturelle de L'Améthyste** : Samedi 11 février à 20h30, salle de l'Améthyste à Crozon.  
Musiques Fantastiques par l'Orchestre Symphonique de l'UBO sous la direction de Jean-Philippe Brun : œuvres de John Williams, Sibelius, Étienne Hendrickx... 9 €, 7 €, 6 €.  
Réservation sur <https://comcom-crozon.notre.billetterie.com/billets>  
Concert organisé par le Centre Culturel l'Améthyste en partenariat avec les Amis de la Musique.

**Messes** : Samedi 11 février à 18h à Camaret-sur-Mer / dimanche 12 février à 9h30 à Landevennec et à 11h à Crozon.

## Enfance et Jeunesse

**Accueil de loisirs – vacances de février** : Programme du 13 au 17 février - Thème : les arts.

Lundi 13 février : matin - autoportrait (3-6ans) théâtre (6-11 ans), après-midi - aire de jeux (3/6 ans) réalisation d'un clip (6-11 ans) / Mardi 14 février : matin - cuisine (3/6 ans) peinture abstraite (6-11 ans), après-midi - cuisine et jeux à l'EHPAD / Mercredi 15 février : matin - multisports, après-midi - les clips des grands / Jeudi 16 février : matin - activités au choix, après-midi - sortie Brest : Ty Circus (3-7 ans) et Laser Game (8-11 ans) / Vendredi 17 février : matin - réalisation d'un tapis sensoriel avec le relai petite enfance (3-6 ans) pixels (6-11 ans), après-midi - initiation hip hop

L'inscription à l'ALSH se fait après réception du dossier complet et peut être à la journée de 9h30 à 17h30, à la demi-journée de 9h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h30. Garderie le matin de 7h30 à 9h30, le soir de 17h30 à 18h30.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

Inscription par mail à [accueildeleoisirscamaret@orange.fr](mailto:accueildeleoisirscamaret@orange.fr) ou par téléphone au 07.85.73.32.16.

**Maison des Jeunes** : La Maison des jeunes est ouverte pendant les vacances **du samedi 11 au samedi 25 février** : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30. Pour s'inscrire, il faut être dans l'année de ses 11 ans, remplir un dossier d'inscription et adhérer à la maison des jeunes : 10 € l'année.

**Programme de la MDJ vacances d'hiver 2023** : Mardi 14 février : accueil libre, jeux de société, tennis de table, babyfoot... / Mercredi 15 : sport en salle : défis et challenges à la salle de gym / Jeudi 16 : sortie au Laser Game de Brest / Vendredi 17 : aprem et soirée Tacos ! / Samedi 18 : aprem jeux vidéo / Mardi 21 : accueil libre, jeux de société, tennis de table, babyfoot... / Mercredi 22 : initiation tournage de crêpes / Jeudi 26 : sortie Illucity réalité virtuel de Brest / Vendredi 27 : aprem Multisport ! / Samedi 28 : tournoi de tennis de table

**Tous les jours** : accueil informel, jeux de société, billard, tennis de table, etc...

Le prix des activités est défini en fonction du quotient familial : 8,20, 10,25, 12,30 €. Les repas organisés sont au prix de 4,10 €/personne.

Les dates et les activités peuvent évoluer en fonction des possibilités et des disponibilités.

Les fiches d'inscriptions et les autres documents sont disponibles à la Maison des jeunes ou téléchargeable sur le site de la Commune de Camaret-sur-Mer, onglet « vos démarches » « enfance jeunesse.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gurvan Calvez au 06.33.26.19.40 ou par mail : [calvez80@gmail.com](mailto:calvez80@gmail.com)

## Information de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime

**Travaux réseau d'eau potable sur les quais** : Le service de l'eau de la Communauté de Communes procède à des travaux sur le réseau de distribution d'eau potable des quais de Camaret.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà réalisés par la commune sur le réseau d'assainissement et en prévision du projet de réaménagement des quais porté par la commune.

Les travaux qui sont engagés par le service de l'eau consistent en le renouvellement de tous les branchements d'eau ; la canalisation principale n'étant pas remplacée.

**Pendant les travaux, la circulation des véhicules sur les quais sera maintenue sur le même principe qu'en période estivale à savoir une circulation automobile à sens unique du rond-point en face de la crêperie Les Embruns jusqu'à la capitainerie.**

## Cinéma Rocamadour – Salle classée Art et Essai

**ASTÉRIX ET OBÉLIX : l'empire du milieu** vendredi 10 et lundi 13 à 20h30, samedi 11, dimanche 12 et mardi 14 à 17h  
**ALIBI.COM 2** samedi 11, dimanche 12 et mardi 14 à 20h30, lundi 13 à 17h (sortie nationale)

## Petites Annonces

A vendre tondeuse autoportée marque Toro, factures entretien, prix : 500 €, ☎ 02.98.27.89.20 ou 06.58.23.97.91.

A louer 2 places de stationnement pour voiture, moto dans garage et cour fermée, centre-ville de Camaret, ☎ 06.82.24.04.72

« Bonjour, résidente sur Camaret, je suis à la recherche d'un local commercial disponible à l'année sur Camaret. Projet : activité de commerce de détail. Contact : ☎ 06.67.27.09.54. »

Trouvé chat tigré à la station d'épuration depuis une semaine. S'adresser à la mairie.

**Merci de ne pas jeter sur la voie publique**